

SIMDUT 2015

~ réglementations, fiches des données de sécurité, mesures d'urgence ~

FORMATION EN LIGNE**Arrêtez, Observez, Agissez prudemment !**

Le SIMDUT – système d'information pour les matières dangereuses utilisées au travail 2015 – est le système international harmonisé des informations concernant tous les produits dangereux. Il est maintenant universel depuis 2015. Tout comme pour la version précédente, il est obligatoire à tous les employés de connaître les produits utilisés dans leurs environnements, les fiches de données de sécurité pour connaître les particularités de chacun des produits et savoir comment réagir à un déversement ou un accident.

Tous les employés ont à suivre cette formation informative et directive.

Plan de cours mis à jour : Janvier 2025

durée de la formation	• 1 hre : donnée par visioconférence en direct animé par un formateur agréé
nombre de participants	• Selon votre besoin
où	• Se fait d'un poste de travail, dans un environnement favorisant l'apprentissage
quand	• Du lundi au samedi, selon la convenance.
coût (prix de 2023)	• 375 \$ / session + 55 \$ par participant incluant un Guide-Mémoire sur le programme et les produits utilisés dans l'entreprise.
objectifs de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs de cette formation sont : <ul style="list-style-type: none"> ○ Information sur le Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail (SIMDUT) – 2015 ; ○ S'assurer de la bonne façon de manipuler les produits dangereux utilisés dans votre environnement ; ○ Se familiariser avec les fiches de données de sécurité et l'information sur les produits dangereux que nous utilisons en usine et sur chantier ; ○ Savoir comment intervenir en cas d'un déversement ou d'un incident, en manipulant un produit dangereux.
contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • La formation est théorique et traite des sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'information sur le produit dangereux ○ L'information disponible sur la fiche de données de sécurité ○ Le transport – comment faire ○ La manutention – comment faire ○ Les équipements de protections nécessaires ○ Les premiers soins ○ L'entreposage ○ Les mesures d'urgence en cas d'un déversement

SIMDUT 2015

~ réglementations, fiches des données de sécurité, mesures d'urgence ~

<p>Reconnaissance des connaissances acquises</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque participant reçoit une carte porte-monnaie d'attestation individuelle des connaissances acquises. • Chaque participant reçoit un Guide – Mémoire - calepin d'information sur le SIMDUT, personnalisé au programme de l'entreprise et des produits utilisés, et selon les informations de la CNESST et selon les normes de CHSST. • L'entreprise reçoit un certificat pour ses efforts à promouvoir la Santé et la Sécurité au Travail auprès de ses employés et à informer ses employés. • Le gestionnaire reçoit le cahier du gestionnaire (aide-mémoire) qui est un résumé des normes, directives SIMDUT 2015, pour assurer les suivis. • Un rappel annuel à cette formation est recommandé, selon la norme fédérale.
<p>soutien professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vous bénéficiez de notre ligne téléphonique ACCÈS-INFO gratuitement pendant toute la période de l'attestation de vos techniciens. • Vous bénéficiez également des MISES A JOUR gratuites sur le sujet de cette formation et des conseils en gestion SST. Ça fait partie de nos services professionnels.

Si vous désirez des informations additionnelles sur le contenu de cette formation, sur nos honoraires, ou pour vous inscrire à cette formation, SVP nous contacter au 514-754-2336.

	Flamme explosant (pour les dangers d'explosion ou de réactivité)		Flamme (pour les dangers d'incendie)		Flamme sur un cercle (pour les matières combustibles)
	Boursoffle à gaz (pour les gaz sous pression)		Corrosion (peut être corrosif pour les métaux ainsi que la peau ou les yeux)		Toxicité aiguë (peut être mortel sur deux témoins ou mortel après une courte exposition à de petites quantités)
	Danger pour la santé (peut avoir ou être présumé avoir de graves effets sur la santé)		Point d'exclamation (peut entraîner des effets moins sévères sur la santé ou l'environnement)		Environnement* (peut être mortel pour le milieu aquatique)
	Matières infectieuses présentant un danger biologique (pour les organismes ou les toxines susceptibles de causer des maladies chez l'humain ou chez l'animal)				

* Le SIMDUT établit également un groupe de danger pour l'environnement. Ce groupe et les dangers qu'il englobe n'ont pas été adoptés dans le SIMDUT 2015. Cependant, les différentes classes liées à l'environnement peuvent figurer sur les étiquettes et les fiches de données de sécurité (FDS). Le SIMDUT 2015 permet de fournir des renseignements concernant les dangers pour l'environnement.

NOTE :

André Rousseau - Conseillers sont des formateurs agréés de la Commission des partenaires du marché du travail et d'Emploi Québec, pour le soutien au développement de la main-d'œuvre. Une formation communiquée par un formateur agréé en Gestion de Santé et Sécurité au Travail, vous permet d'inclure les frais de cette formation à votre obligation annuelle de formation auprès de vos employés.